



MAI 2023

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 18 JUILLET 2023

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MAI 2023

En mai 2023, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 748 050 équivalents temps plein (ETP), en baisse de 6,6 % par rapport à mai 2022, soit 53 000 ETP de moins en un an. Le mois de mai 2023 est ainsi caractérisé par une dégradation d'environ 4 points par rapport aux tendances des 4 premiers mois de l'année (-2,7 %). Cette évolution doit néanmoins être interprétée avec prudence en raison du nombre important de jours fériés et de leur positionnement en cours de semaine. Pour rappel, en 2022, les 1^{er} et le 8 mai étaient des dimanches et le lundi de Pentecôte a affecté le mois en juin. Ce calendrier a pu pénaliser l'activité des entreprises de travail temporaire.

Tous les secteurs sont orientés à la baisse avec néanmoins des dynamiques différentes :

- L'évolution de l'emploi intérimaire se détériore dans l'industrie (-2,6 % en mai après +1,7 % en avril) mais demeure nettement au-dessus de la moyenne.
- Comme le mois dernier, le recul de l'intérim dans le BTP se situe au niveau de celui de la baisse moyenne (-6,5 %).
- Le secteur des transports-logistique est le seul caractérisé par une moindre dégradation en mai (-7,1 %) au regard de celle d'avril (-7,5 %).
- Avec une baisse de 10,0 %, la tendance dans les services est marquée par un décrochage de -9,5 points comparée à celle d'avril (-0,5 %) sous l'effet d'une contraction d'activité dans l'hôtellerie-restauration et les services aux entreprises.
- Contraint par la consommation des ménages, le commerce (-13,9 %) enregistre le recul le plus important, conformément à sa tendance depuis le début de l'année.

Dans ce contexte, toutes les catégories de qualification diminuent. Les trajectoires sont néanmoins plus favorables pour les ouvriers (ouvriers qualifiés : -5,3 % ; ouvriers non qualifiés : -5,1 %) que pour les cols blancs en dessous de la tendance moyenne (cadres et professions intermédiaires : -8,2 % ; employés : -13,5 %).

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
@Prismemploi



DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE MAI 2023 PAR RAPPORT À MAI 2022

LES CHIFFRES CLÉS

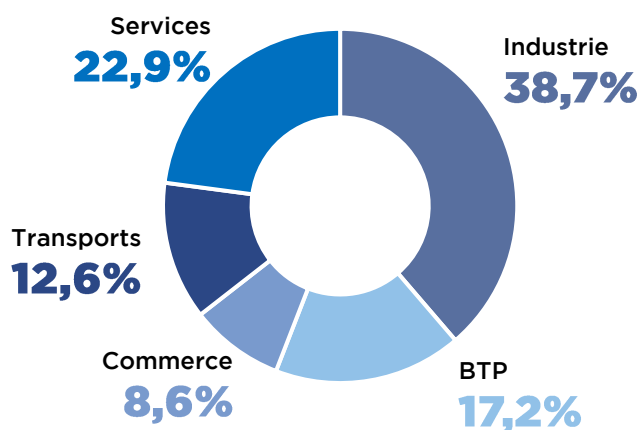
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-6,6 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans l'industrie (-2,6 %), le BTP (-6,5 %), les transports (-7,1 %), les services (-10,0 %) et le commerce (-13,9 %).

Répartition des effectifs
intérimaires par secteur

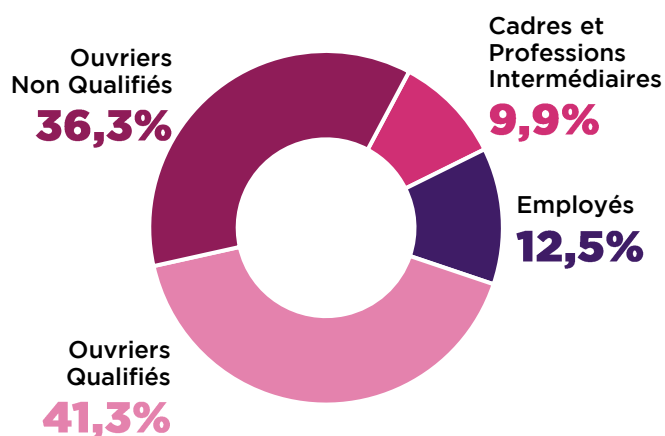


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les ouvriers non qualifiés (-5,1 %), les ouvriers qualifiés (-5,3 %), les cadres et professions intermédiaires (-8,2 %) et les employés (-13,5 %).

Répartition des effectifs
intérimaires par qualification

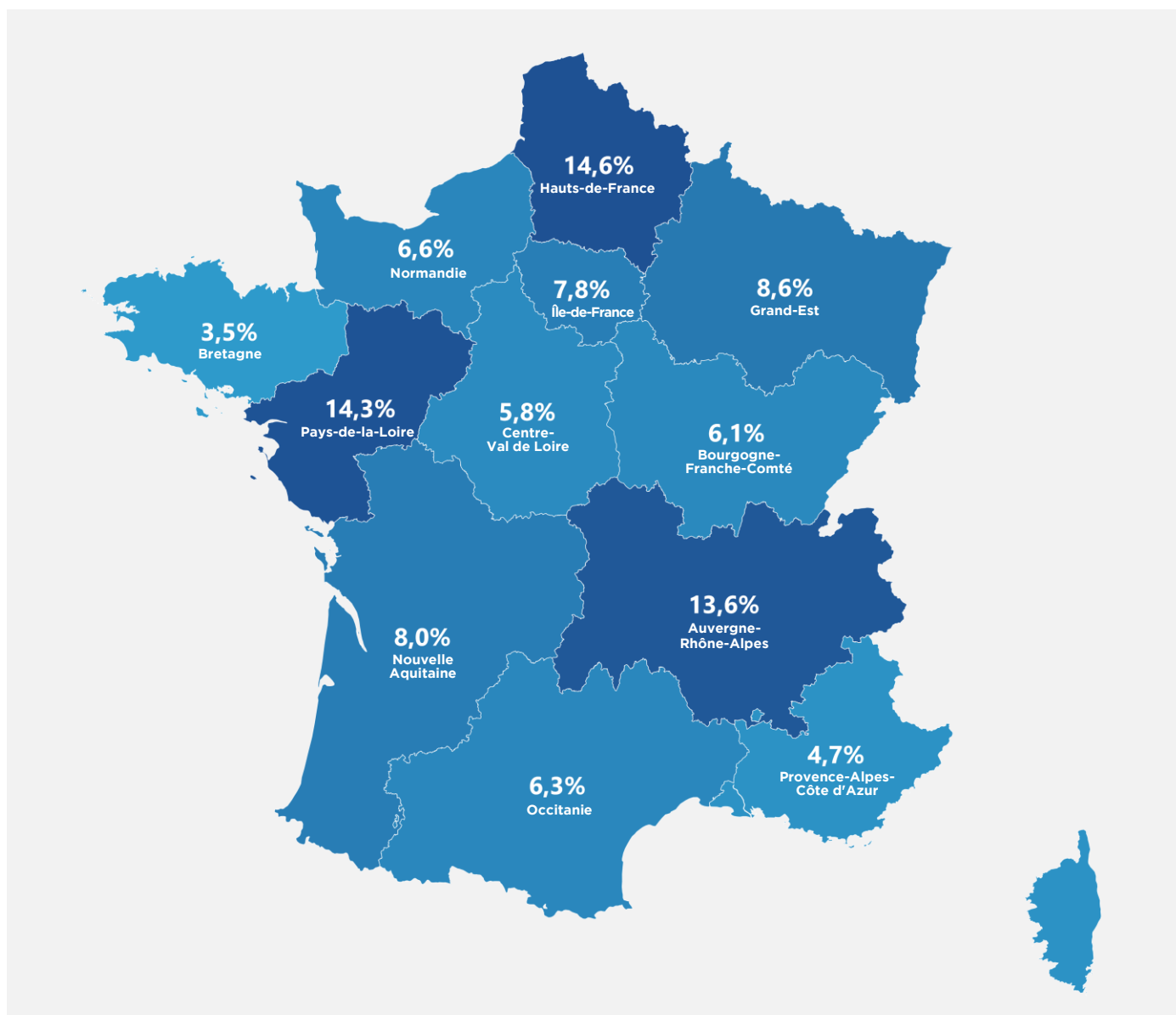


LE CDI INTÉRIMAIRE

En mai 2023, le CDI Intérimaire représente **46 540 ETP**, correspondant à **6,2 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté dans les Hauts-de-France (10,4 %), en Pays-de-la-Loire (10,2 %) et en Bourgogne-Franche-Comté (7,6 %). C'est en Bretagne et en Ile-de-France (avec respectivement 3,6 % et 3,2 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Hauts-de-France : 14,6 %, Pays de la Loire : 14,3 % et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,6 %.



Bourgogne-Franche-Comté

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE MAI 2023 PAR RAPPORT À MAI 2022

LES CHIFFRES CLÉS

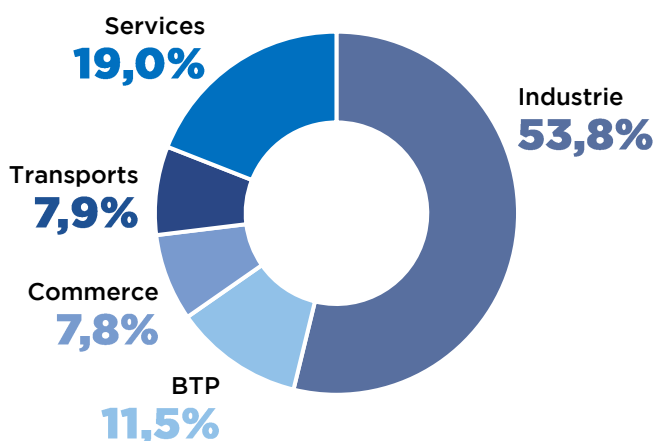
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-4,7 %) en région Bourgogne-Franche-Comté.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans le BTP (+1,5 %) mais diminue dans l'industrie (-3,1 %), le commerce (-3,4 %), les transports (-9,2 %) et les services (-10,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

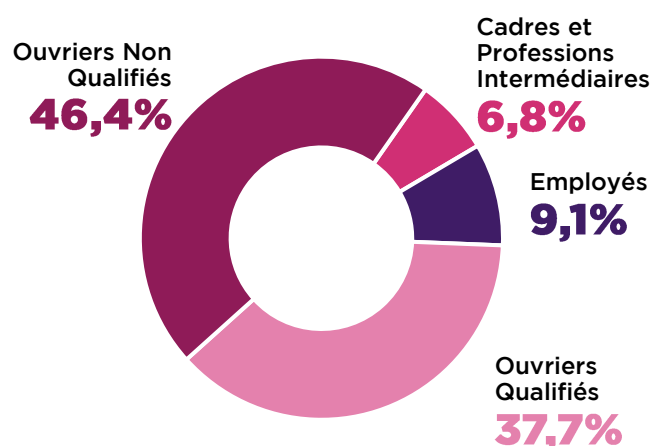


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les employés (+0,8 %), mais diminue chez les cadres et professions intermédiaires (-3,1 %), les ouvriers non qualifiés (-4,6 %) et les ouvriers qualifiés (-6,3 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



Bourgogne-Franche-Comté

TENDANCES TERRITORIALES

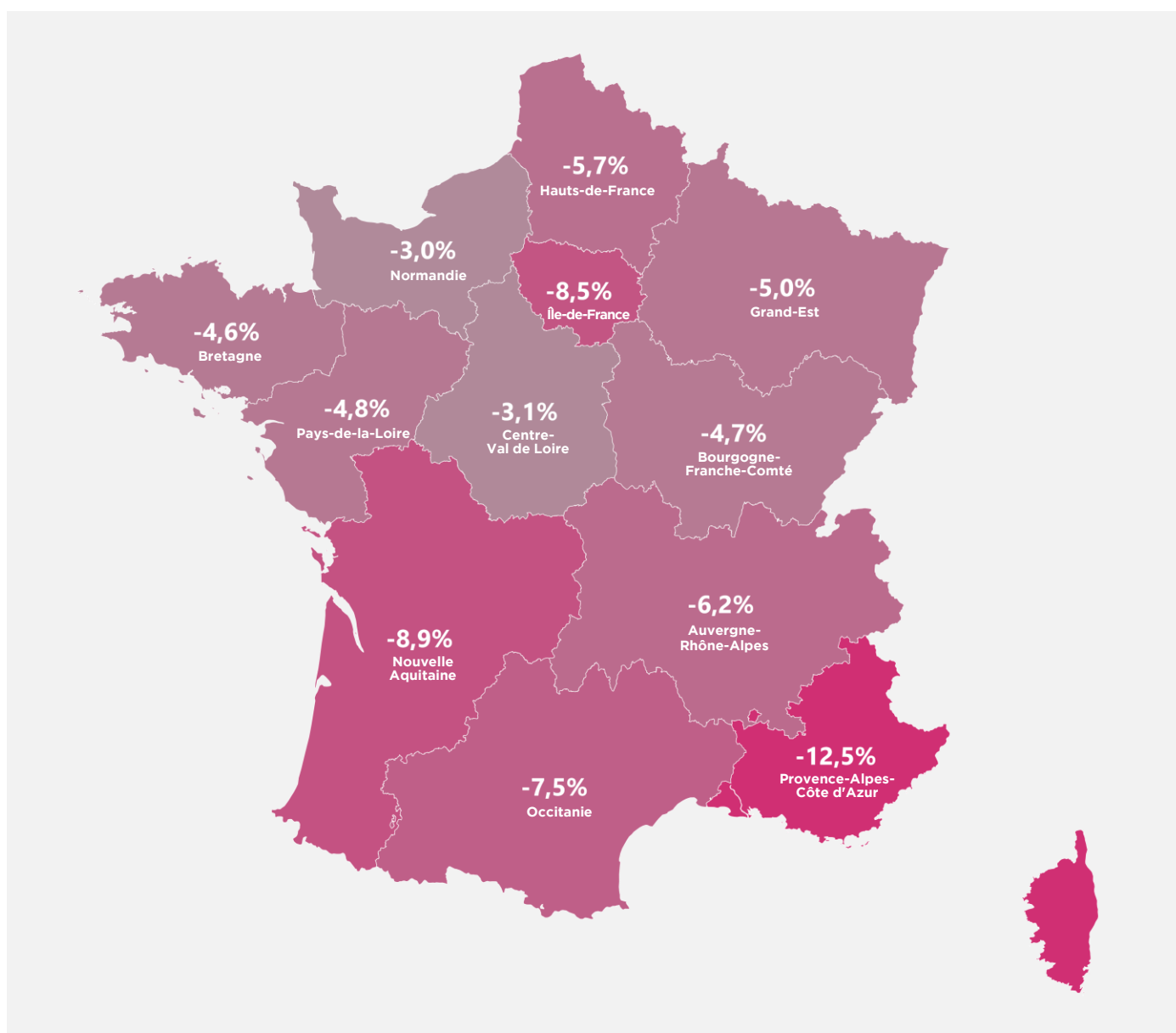
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDII)	Part des CDII dans l'emploi intérimaire total
Côte-d'Or	-3,7 %	6,5 %
Doubs	-7,7 %	7,6 %
Haute-Saône	+8,4 %	11,1 %
Jura	-11,1 %	6,7 %
Nièvre	+2,7 %	11,0 %
Saône-et-Loire	-8,2 %	5,9 %
Territoire de Belfort	-7,6 %	8,9 %
Yonne	-0,7 %	7,7 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Mai 2023 par rapport à mai 2022.

Toutes les régions sont en baisse.

Toutes les régions souffrent d'une baisse de l'emploi intérimaire, toutefois certaines d'entre elles caractérisées par une forte orientation industrielle évoluent plus favorablement que la moyenne : Normandie : -3,0 %, Centre Val-de-Loire : -3,1 %, Bretagne : -4,6 %, Bourgogne-Franche-Comté : -4,7 %.

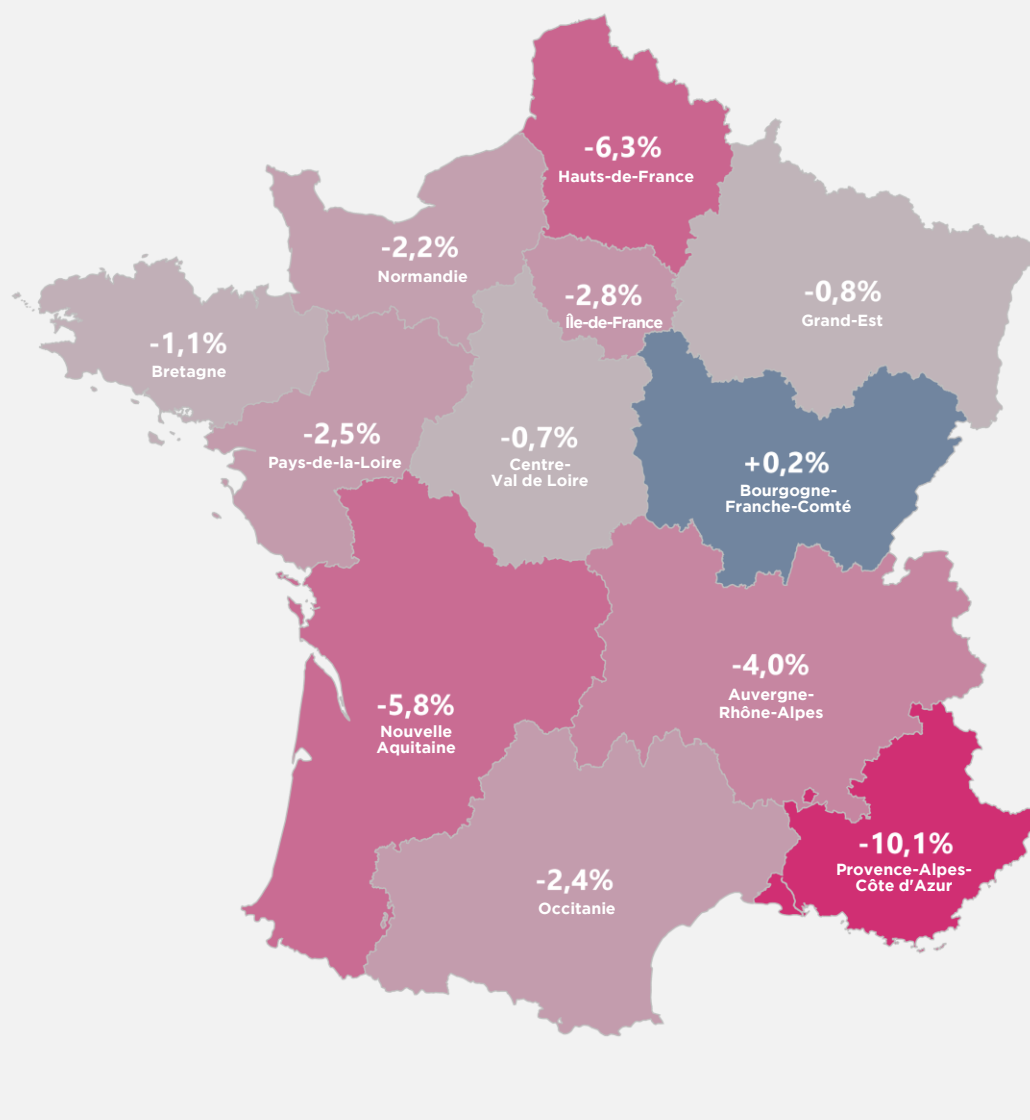


LA FRANCE DES RÉGIONS

Mai 2023 par rapport à mai 2022.

Cumul annuel : janvier-mai 2023 (%)

Au cours des cinq premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -3,5 % par rapport à la même période en 2022.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.